

Réunion publique du Conseil de quartier Place des Fêtes Mercredi 20 octobre 2010 - Centre d'animation
--

Réunion animée par Halima JEMNI, déléguée du Maire pour le quartier Place des Fêtes.

Le renouvellement du collège « habitants » du groupe d'animation

Chaque Conseil de quartier comporte un groupe d'animation composé de trois collèges de 7 personnes : un collège d'habitants volontaires tirés au sort publiquement, un collège de représentants associatifs et un collège de représentants désignés par le Conseil d'Arrondissement. Le mandat de 2 ans du collège des habitants vient à échéance à la fin de l'année, c'est pourquoi **son renouvellement sera effectué lors de la réunion publique du 14 décembre**. On procèdera en effet au **tirage au sort des personnes volontaires** qui auront présenté leur candidature en début de séance. Les habitants souhaitant s'impliquer dans la vie de leur quartier sont donc invités à participer à cette réunion. Les habitants du quartier seront informés par un fascicule distribué dans les boîtes aux lettres ainsi que par le site Internet de la Mairie du 19ème.

Futur réaménagement de la Place des Fêtes : diagnostic

En présence de M. BOULANGER, de la Direction de la Voirie et des Déplacements

Bref historique : Située sur la commune de Belleville avant son rattachement à Paris en 1860, cette place fut créée en 1835 pour accueillir les fêtes du village. L'arrondissement était très industrialisé à la fin du XIXème siècle. Dans les années 50, on a procédé à sa transformation en remplaçant les îlots insalubres par des grands ensembles. Les travaux ont commencé en 1958 et se sont terminés dans les années 70. Elle a été réaménagée par l'architecte Bernard Huet (Parc de Bercy, Champs-Élysées...) en 1995-96. Sa population est de 19600 habitants.

Domanialité : Pour établir un diagnostic en vue d'un réaménagement de la place, la Direction de l'Urbanisme a été chargée d'établir son état foncier qui est disparate : le parking sous-terrain appartient à la SAGI, la surface à la Ville de Paris et certaines parcelles à la Sablière ou Paris-Habitat.

Les éléments structurants :

Trois pièces d'art voulues par l'architecte pour créer des articulations entre les immeubles hauts et la surface de la place, pour créer un lien entre la place et le square, entre les gradins et les commerces.

- La fontaine Marta Pan : Bien perçue par les habitants, utilisée pour s'asseoir ou comme terrain de jeu mais problème d'entretien, les déchets s'y accumulent les jours de marché notamment.
- La pyramide : elle abrite une sortie de secours. Très critiquée par les riverains, dégradée malgré sa réparation à l'été 2009. On ne peut pas la rénover car les moules ont été perdus. Son déplacement est demandé par les habitants.
- Le portique : l'objectif des architectes était d'établir une continuité qui mettrait en valeur les commerces. Mais il est plutôt gênant pour les locataires du 1^{er} étage de la tour auxquels il fait de l'ombre.
- L'ombrière : structure intermédiaire entre le gigantisme des immeubles et le sol, n'apporte pas vraiment d'avantages et favorise les rassemblements.

Les pratiques de l'espace public :

- Le marché : très apprécié de la population mais difficultés liées au non respect des règles (vendeurs volants non autorisés, problèmes de sécurité posés par le stationnement abusif sur une partie fragile de la Place, accès pompiers entravés).
- Flux, circulation : les cheminements les plus utilisés par les piétons sont les prolongements des rues Compans et du Pré-Saint-Gervais ; le point le plus circulé est la rue Louise Thuliez. L'accidentologie y est très inférieure à la moyenne parisienne, impliquant la plupart du temps des piétons (victime de refus de priorité ou de traversées irrégulières). La Place est desservie par les lignes 11 et 7bis pour le métro, 48 et 60 pour le bus.
- Le stationnement illicite pose un problème majeur notamment devant l'antenne de police, ou au centre de la Place.

Les pistes de réaménagement :

- segmenter l'espace propice aux abus (scooters, stationnements illicites) en 3 lieux à plus petite échelle,
- privilégier les cheminements principaux en les renforçant visuellement,
- remise en question des éléments structurants
- végétaliser l'espace autour de la fontaine, intégrer un espace ludique (jeux, échiquiers...), transformer le parking extérieur rue Augustin Thierry en jardin partagé,
- améliorer les murs aveugles et les enseignes

Un questionnaire sera établi afin de recueillir les suggestions des habitants, le groupe d'animation pourrait y travailler ainsi que les habitants du quartier intéressés. Il pourra être diffusé sur le marché par exemple.

Le calendrier du réaménagement : plusieurs projets seront élaborés par des architectes et soumis à concertation. Puis, un appel d'offres sera lancé. Les travaux ne pourront donc pas débuter avant le début de la prochaine mandature (2014).

Questions/remarques :

Possibilité de créer un cinéma Place des Fêtes ?

Ce n'est pas d'actualité, d'autant plus qu'un cinéma va s'installer Porte des Lilas côté 20^{ème}.

Le stationnement illicite devant le commissariat est plus important depuis que les plots rétractables ont été retirés.

La mise en place de plots nécessite que quelqu'un s'en charge, notamment pour le marché, et c'est compliqué ; dysfonctionnements fréquents.

Le diagnostic pourrait être présenté à la Mairie du 19^{ème} ou au Centre d'animation. Les écoles du quartier pourraient être associées au questionnaire.

Problème de sécurité sur la Place, notamment sur certaines zones retirées comme le passage Compans : trafic, nuisances sonores (jeux de ballons...).

La population de la Place mêle toutes les générations, le réaménagement devra toutes les prendre en compte. Il n'y a pas de problème de grande délinquance avérée dans le quartier.

Pas d'équipement sportif dans le quartier, le stade de la rue des Lilas ayant été fermé car trop bruyant.

Effectivement, une pétition des riverains avait engendré la fermeture de la structure. Un équipement sportif est envisagé sur l'annexe de l'ancien lycée Jean Quarré, rue du Dr Potain.

Questions diverses :

La station Velib de la rue du Pré Saint Gervais est très souvent vide.

C'est un problème récurrent touchant les stations situées en altitude. Le Maire a saisi Decaux, entreprise gérant le dispositif, à ce sujet.

L'ancien lycée hôtelier Jean Quarré : M. HOUZET, ancien délégué du Maire pour le quartier, se demande ce qu'il advient des lieux et plus particulièrement de l'annexe, rue du Dr Potain. Le Conseil de quartier avait émis le souhait de la transformer en équipement sportif.

Depuis que le lycée a déménagé dans le 14^{ème} arrondissement, les locaux sont utilisés par la région. Un projet de logement pour apprentis avait été envisagé, avant que les lieux soient récupérés par la Ville de Paris. Pas de projet précis n'est confirmé pour le moment. Concernant l'annexe, elle appartient à l'Etat, la Ville négocie pour sa restitution.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel - 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

